

Maurice GAUTHÉ
31, rue de Carvin
59112 ANNŒULLIN



maurice.uth@aliceadsl.fr

Annœullin le 22 avril 2010.

LE PROJET D'EUROPE ECOLOGIE

Annexe : Points divers

Dans un texte en date du 12 avril, que je vous ai adressé par mèle, j'ai évoqué les structures possibles du rassemblement d'Europe Ecologie (EE), voici donc ma deuxième contribution, qui cette fois, concerne le cœur du projet de notre rassemblement.



J'ai lu attentivement la motionⁱ, pardon la déclaration, proposée par le CNIRⁱⁱ le 28 mars 2010. Il ne s'agit, du moins je le suppose et je l'espère, que d'un texte de départ, qui nous a été diffusé en interne, pour nous permettre d'alimenter nos réflexions.

M'appuyant sur l'étude détaillée du texte du CNIR je pense qu'il sera important, dans notre projet, et en plus des idées générales, de faire apparaître l'étalement dans l'espace géographique et dans le temps, de huit, neuf ou dix objectifs qui doivent être concrets et qui caractériseront ce projet, qui ne doit pas être égocentriques car notre statut de « privilégiés de la vie » ne doit pas nous faire condamner la nécessaire croissance du reste de l'humanité, et dans lequel nous devons affirmer aussi notre ancrage européen - que notre nom évoque et qui, électoralement, nous réussit bien – ainsi que la forme de la société future que nous souhaitons, tout en esquissant la forme nouvelle de notre rassemblement en constante évolution, qui doit nous différencier d'un parti traditionnel.

Pour affiner cela, je vais dans un premier temps donner mon avis sur le texte du CNIR en examinant la forme et le fond, puis, dans un deuxième temps, montrer que le projet ne peut pas être monolithique en étayant ma démonstration sur le fonctionnement du corps électoral français, enfin présenter quelques idées personnelles qui me serviront, dans un dernier temps, à rédiger une amorce de projet tel que j'aimerais le lire !



J'ai donc reçu, le 31 mars la déclaration du CNIR.

Je passe sous silence le calendrier. Quoi que ...

Je voudrais faire remarquer que le premier rendez-vous est un peu trop près des élections régionales. En effet, localement les adhérents d'EE ne se connaissent pas tous, loin de là, et le site Internet –sauf à regarder un à un les noms des dix neuf mille huit cent trente neuf adhérents - n'offre guère d'aide pour savoir qui est où !



J'ajoute simplement qu'il aurait été bien venu de laisser un mois de plus aux adhérents pour se connaître, pour avoir le temps de lire les textes, de les étudier, de mettre sur pieds « *les nombreux débats communaux et départementaux* » (sic.), de rédiger les contributions qui en auraient découlé. Ce mois eut aussi permis au (x) responsable (s) du site Internet de mettre en place un système de recherche par région, par département et par ville.

Gageons que les débats communaux et départementaux ne seront pas si nombreux que cela et que ceux qui existeront ne seront le fait que de quelques militants de la première heure qui se connaissent déjà. Un club fermé en fait !

Donner du temps aux militants était bien possible puisqu'entre les 5 et 6 juin et fin août, il ne se passe quasiment rien. Bonjour les vacances pour certains !

Entendre déjà, avant même que les journées régionales se soient déroulées, avant que nos contributions ne soient parvenues, entendre déjà que des réunions « de chefs » se tiennent ce jour 16 avril, pour savoir comment les Verts vont rejoindre, vont se dissoudre, vont on ne sait quoi dans EE me porte à croire que nous sommes déjà dans un non respect du travail des militants qui donne à **EE un vieux parfum de vieux parti fané** ! Prenons garde, prenons garde !

Mais j'ai dit que je passais sous silence le calendrier, je n'en parle donc plus.



Le texte qui nous a été livré a le mérite d'ouvrir quelques pistes de réflexions intéressantes, de mettre en lumière, pour ne pas dire en exergue le terme de « rassemblement », de proposer neuf grands thèmes qu'il faudra certainement restructurer voire expurger mais qui pourraient être le cœur du projet. De plus, il amorce une démarche prospective par la présentation d'un calendrier (déjà évoqué). Cependant, il m'a semblé parfois assez emphatique, un peu touffu, peu structuré, et mérite d'être transformé.

Différents termes de ce document du CNIR dénotent une exagération notoire dans les faits.

Nous devons éviter de parler dans notre projet de « *composante pivot du rassemblement de la gauche* », de « *rejet de la croissance mythifiée* », de « *féminisme comme valeur émancipatrice pour les femmes comme pour les hommes* », de « *véritable métissage de cultures et de pratiques* », de « *responsabilité immense* » (pour 12%, il ne faut pas exagérer !), etc.

Rappelons-nous que « Tout ce qui est exagéré est insignifiant ».

Notre projet doit rester simple dans sa rédaction et ne pas s'adresser qu'à une élite intellectuelle. N'oublions pas qu'une bonne partie des classes les plus populaires – et j'assume totalement ce terme parce que j'en suis issu – se sont souvent abstenues ou ont voté FN (ce qui est clairement le cas dans notre région Nord, Pas-de-Calais). Le parlé « Paris rive gauche », pas plus que celui rive droite, n'ont vocation à être les termes de l'écriture du rassemblement EE.

Alors rédigeons des choses claires, compréhensibles, concrètes et évitons les grandes phrases que l'on pourrait à deux ou trois mots près attribuer à n'importe quel parti de la droite et de la gauche. Je n'en n'ai jamais entendu dire qu'ils voulaient des choses mauvaises pour leurs pays.

Il sera nécessaire, dans le projet, d'éviter les mélanges et les confusions des genres.

Dans la première partie de la motion du CNIR, avant l'énoncé des neuf idées proposées, le texte n'est pas très simple à comprendre. On y retrouve en alternance, des chiffres concernant les



résultats électoraux, des niveaux de responsabilité, des mélanges entre les crises idéologiques, financières, économiques, des mélanges entre les « *beaux résultats* » et les enjeux du futur. Il faudra que notre projet respecte des structures simples en intelligibles pour tousⁱⁱⁱ.

Nous pourrions le concevoir ainsi : un bref rappel d'où nous venons, en quelques lignes un constat de notre place actuelle, puis nos idées génériques sur l'écologie générale, une liste d'objectifs à moyen terme clairs simples, hiérarchisés, frappés au coin du bon sens comme l'ont dit et donc difficilement contestables, nous y ajouterons une ébauche de nos structures et, si nous sommes en verve, un ou deux objectifs à court terme avec les moyens de les atteindre et cela serait déjà une bonne démonstration de notre niveau de responsabilité et de bon sens pour l'avenir.

Le texte du 28 mars du CNIR comprend neuf idées, neuf pistes, je ne sais comment les nommer. Je me suis permis de les analyser un peu en détail. Et pour faciliter la compréhension de mon propos je décide de les nommer « idées CNIR » en les numérotant de un à neuf, dans toute la suite de ce document.

Tout d'abord je suppose que, comme je l'ai écrit au début de cette contribution, il ne s'agit que d'un texte de départ, un « brouillon » de réflexions.

Globalement je suis étonné de ne pas retrouver, à travers les neuf idées CNIR, la place de l'Humain (cf. note iii) très clairement exprimée. Car quoi ? Ne somme-nous pas entrain de définir dans ce projet, dans cette « écologie politique » la place de l'Humain sur notre planète.

Si nous parlons d'autre chose, notre démarche ne présente plus aucun intérêt, et nous ne serons à tout jamais qu'un pis-aller dans les mouvances des élections diverses.

La première idée CNIR m'a surpris, plus par son classement en première place que par son contenu.

Sur le contenu je dirai simplement que pour établir un rapport non violent entre l'homme et la nature encore faut-il que la nature soit capable de participer à un rapport. Il doit s'agir en fait d'une conduite respectueuse de l'homme vis-à-vis de la nature. Difficilement l'inverse !

En revanche je me pose la question de savoir si cette idée CNIR mérite d'être en première place.

La deuxième idée CNIR est, par excellence, **l'idée destructrice du projet EE**.

Il ne reste de la lecture de cette phrase, dans l'opinion publique, que deux mots « rejet de la croissance ». Et ces deux mots nous sont, très justement, jetés à la tête à chaque discussion. Ils raisonnent encore plus fortement dans les pays en voie de développement, ou émergents, ou ... peu importe comment on veut les appeler pour se cacher qu'ils sont pauvres.

Expliquez à un humain qui serait fou de joie de posséder le dixième de ce que nous gâchons qu'il faut rejeter la croissance. Certes il ne vous frappera pas : il est hélas trop faible pour cela. Mais soyez certain qu'il n'adhèrera **jamais** à cette idée de privilégiés.

Alors nous devons bien réfléchir à ce que nous écrirons sur la croissance. De là dépendra une partie de notre rayonnement futur.

Pour moi la croissance est indispensable tant matériellement qu'intellectuellement, parce qu'elle est espoir.

Que l'on change la croissance : certainement ; qu'on la réoriente : oui ; qu'on la rejette : non.

Le nucléaire ! Ah sortir du nucléaire ! J'évoque ce problème dans l'annexe 1. Je souhaiterais qu'il y ait là un débat et non une position idéologique. J'ai peur qu'il y ait là une idéologie et pas débat. D'ailleurs l'idée CNIR trois ne propose aucune piste nouvelle, aucune trace de solution, aucune parcelle de concret. C'est une idée en l'air, une position a priori.



L'idée CNIR cinq apporte un peu d'humour dans ce texte austère ! Le féminisme comme « *valeur émancipatrice pour les hommes* » est intéressant pour qui lit la définition du féminisme ! Là aussi, il faudra être clair et expliquer ce que cela veut dire. J'avoue le deviner, le ressentir, sans en être certain, car nulle part je ne trouve ce qui peut expliquer cette tournure. Mais il ne faut pas rejeter l'idée. Elle fait partie des pistes à explorer.

L'idée CNIR six mélange diverses choses : la paix et la non-violence (terme à bien analyser tellement il peut être dangereux), la construction européenne, le respect des autres, etc. Là aussi il faudra largement clarifier cette rédaction un peu inintelligible actuellement. Mais l'idée de construction européenne est forte, elle est notre ancrage majeur quand on s'appelle Europe Ecologie.

J'aime beaucoup l'idée CNIR 7. Il faudra en débattre pour en définir le contexte : fédéralisme régionale au sein de la France, fédéralisme des états au sein de l'Europe, je n'irai pas encore jusqu'à fédéralisme mondial.

L'idée CNIR 9 du non cumul des mandats : j'en reparle en détail dans l'annexe 1. S'il est simple d'écrire cela, il est bien plus ardu d'en définir l'application face :

- à la résistance des élus installés dans les différents partis, y compris déjà dans EE ;
- au système électoral actuel en France qui, sans cumul de certains mandats, devient bancal et absurde ;
- à une carence certaine du volontariat pour la prise en charge des « affaires publiques ».

Voilà quelques remarques concernant les idées émises dans le document du CNIR.

Il me reste encore à poser une question forte à laquelle nous n'échapperons pas :

- doit-on écrire que l'écologie « *ne confond pas sa droite et sa gauche* » ?
- doit-on imposer la scission, la dichotomie, droite gauche que tous nous condamnons ?
- tous ceux qui ont cru que le chemin de l'écologie pouvait être « de traverse » et qui ont aidé, aux élections régionales, à porter le score à 12% se sont-ils trompés ?
- y a-t-il deux écologies ?

C'est certainement un problème de fond. C'est le duel des ayatollahs et des militants ouverts.

Et c'est principalement sur ce débat-là que l'électorat nouveau nous jugera, qu'il restera qu'il partira ou qu'il viendra.

Je remarque que dans le texte du CNIR le mot rassemblement apparaît au moins à sept reprises. Et je crois que le projet EE doit être bien imprégné de cette idée de rassemblement. Dans un rassemblement, on ne jette rien on regroupe. C'est donc bien un rassemblement que nous devons créer, avec des gens qui viendront attirés par toutes nos idées, attirés par quelques unes de nos idées, attirés par une seule de nos idées... Qu'importe !

Certains sont déjà venus (déçus des querelles de petits chefs au PS, déçus du sarkosisme, électeurs en errance depuis 2002, etc.) parce qu'ils ont senti un vent de liberté dans un rassemblement qui ne leur demandait pas d'où ils venaient, qui ne leur demandait pas de s'encarter, pas de militer, même pas de rester, et qui laissait échapper une certaine bonne humeur, un discours nouveau, et qui d'un coup disait que la politique pouvait être utile et crédible.



Si nous cassons cette idée de rassemblement, de « coopérative », ils retourneront à leurs déceptions - avec une de plus, à leur errance en constatant qu'EE ne vaut pas mieux que les autres partis, et cette errance les amènera soit à s'abstenir, soit à flirter avec les extrêmes. Et là oui, notre responsabilité est grande !

Alors, en dépit des remarques que j'ai rédigées, je pense que ce texte du CNIR est une bonne base de réflexion pour aller vers un rassemblement différent.



Notre projet ne sera pas monolithique mais il devra toute fois rester cohérent à chaque niveau décisionnel. Il nous faudra ne pas confondre le niveau mondial, le niveau national et /ou européen (que je confonds volontairement), le niveau régional^{iv} et le niveau communal ou intercommunal.

Dans les communes^v il faudra certainement nous contenter – d'une part parce que nous ne serons pas forcément en charge des destinées de la commune, d'autre part parce que les moyens de beaucoup de communes sont trop limités pour permettre un autre fonctionnement - de prôner que le rôle de nos élus doit être dans une manifestation permanente de la veille écologique, autrement dit de proposer à chaque discussion d'un projet, d'un arrêté, d'un investissement, la vision écologique globale de celui-ci. Il faudra que nos élus aient la force et le courage de faire valoir leur point de vue, de le rendre indispensable et si possible d'en faire un moteur des transformations à venir. Cela passera par une explication claire et publique des accords et des désaccords, disons au moins des « réserves ». Et ce ne sera pas toujours simple. Mais nous devons l'affirmer afin que nos partenaires dans les différentes alliances le sachent clairement.

Dans les régions, au delà des mêmes objectifs que pour les communes, l'application de l'écologie globale pourra commencer à prendre une forme plus active. En effet les régions sont pratiquement le premier niveau à avoir – pour l'instant au moins – les capacités financières pour mettre sur pieds des projets complets sans l'aide d'autres collectivités. Il faudra donc que nos élus, quelques soient leurs délégations s'impliquent de façon forte dans tous les projets. Et s'impliquer de façon forte n'est pas seulement « voter le projet ». Là aussi il faudra probablement faire changer la manière de concevoir la politique régionale et faire admettre que les élus de notre rassemblement ont le devoir de suivre les évolutions, de contrôler les aspects écologiques, les travaux, etc. Mais il leur faudra, en plus être capable de présenter des projets très forts en matière d'écologie globale.

Enfin, c'est bien au niveau de la France et de l'Europe qu'il faudra rédiger notre projet. Ce projet, il faudra le faire décliner région par régions, avec toute la latitude qu'imposent les particularismes régionaux, puis confronter chacun des projets régionaux avec le projet central pour en vérifier les cohérences.

Enfin, il faudra faire de même au sein des régions avec les plus importants des projets communaux qui devront aussi être mis en cohérence avec le projet central.

De même les prises de position, écrites et verbales, quelque soit leur niveau, devront être en cohérence avec le projet du rassemblement EE^{vi}.

C'est un peu un jeu de poupées russes, que je vous propose, mais les poupées ne seront pas forcément ni fabriquées ni peintes de la même façon.



Oui, rassurez-vous, elles seront Vertes!

Il nous faudra admettre que tout ne peut pas se faire d'un coup de baguettes magiques et qu'un projet, pour aboutir implique du temps. Alors nous ne devons pas avoir peur de dire cela se fera dans un, deux, dix, vingt ans. Mais ne nous focalisons pas sur les échéances électorales.

Depuis longtemps les grandes annonces « il n'y a qu'à », « il faut qu'on » (et qui sont souvent l'apanage des vrais ...) on participé à la perte de crédibilité du monde politique. La situation actuelle en France en est une image certaine. Et donc l'abstention devient compréhensible, j'allais écrire logique.

Il nous faudra avoir le courage – ce qui manque le plus en politique aujourd'hui – d'écrire « cela sera réalisé dans un délai de dix ans et de telle façon, si telle et telle conditions sont remplies » et le courage de dire « vous nous jugerez là-dessus ». A faire le contraire nous ne serons jamais qu'un parti comme les autres.

Peu de promesses, mais des promesses **réalisables** avec des délais et des conditions.

La tâche sera dure. Mais en prenant garde de ne pas faire de nombrilisme, en prenant garde de proposer des objectifs clairs qui peuvent être atteints, en prenant garde de parler à tous et pour être compris de tous, nous devrions pouvoir convaincre que le rassemblement est possible, qu'il est ouverture et force, sans discrimination, sans rejet, sans idoles indéboulonnables.

Pour cela, il nous faudra peser les mots et les phrases de notre projet, rédiger et re-rédiger, soumettre avec humilité, recommencer. Le temps presse peut être, alors hâtons nous, mais lentement.



Mais avant d'essayer de moi même rédiger l'amorce d'un projet, une contribution, j'explique d'abord pourquoi certains points du débats, certains termes du discours ne me donnent pas satisfaction et donc il sera aisé d'admettre que je ne les emploie plus par la suite.

Dans les discours divers entendus ou lus déci et de-là, divers termes me paraissent de nature à troubler la clarté du projet que nous serons amenés à rédiger.

L'écologie politique : voilà donc un grand binôme, un « grand bi-mots » qui ne me semble pas clair. Il l'est peut être pour certains, habitués aux arcannes des langages politico-médiato-élitistes. Il ne l'est pas, et j'ai testé, pour une majorité de citoyens. On m'a souvent répondu, « c'est de la politique pour l'écologie ». Oui, certes, mais ça veut dire quoi ? « ben ... c'est pour voter pour l'environnement » ou « c'est parce qu'il faut sauver la planète » ou « c'est parce que ça ne concerne que les politiciens » et j'en passe des plus drôles.

Il me semble donc qu'user de ce « bi-mot » ne clarifie pas la compréhension des choses pour beaucoup de nos citoyen et pourrait même faire fonction de repoussoir pour ceux qui croient déjà un peu à l'écologie – ils nous l'ont montré - et ne veulent pas la voir passer – même si cela n'est que symbolique- sous les fourche caudines et bicornues de la « tambouille » politique, persuadés qu'ils sont que la politique ne sert à rien.

Je pose la question : faut-il s'accrocher à ce bi-mot ? Faut-il trouver un autre terme ? Ne faut-il pas simplement parler « d'environnement humain », ou ce qui sonne mieux et est plus lisible « d'environnement écologique », ou « d'environnement écologique Humain », ou « d'écologie



globale ». Quitte plus tard à faire ré-émerger de nouveau le bi-mot réfuté, s'il semble indispensable.

Je verrais bien la première phrase du texte du 28 mars de C. DUFLOT être rédigée » ainsi :

Affirmation de la nécessité d'une écologie globale, forte abstention ... etc.

Ce sera certainement un point dont il faudra débattre à un moment ou un autre.

Sauver la planète : voilà encore une idée trop répandue dans certains discours. Si j'ai choisi une phrase de Claude Lévi-Strauss dans la présentation des feuilles que je dédie à EE, ce n'est pas tout à fait par hasard.

La planète n'a pas besoin d'être sauvée. Elle est une entité comme toutes les autres planètes de tous les systèmes solaires de toutes les galaxies de tous les univers, donc elle est « peanuts » ! Ne prenons pas « planète » comme mot référent.

Il nous faudra avoir le courage de développer le fond réel de notre combat qui est de sauver l'Humanité, de sauver les Humains.

Je propose de remplacer les « sauvons la planète » par des « sauvons les Humains ». Cela aura peut être encore plus de poids dans la conscience collective. Et je ne suis pas égocentrique car les humains ne se sauveront que collectivement et en préservant ce qui les entoure.

Rejet de la croissance : je ne reviens pas sur ce terme et vous renvoi à la page 3 de cette contribution. Mais la croissance est bonne, elle est source de progrès et le progrès sera peut-être ce qui nous permettra de trouver des énergies nouvelles et propres (confère la technologie de Solar Impulse), de savoir comment gérer nos déchets, nucléaires et autres, etc.

Sortir du nucléaire : j'évoque plus en détail ce problème dans l'annexe 1. Mais là aussi, si la formule est belle, elle est certainement trop simple et presque fausse ! Et puis ce terme est tellement marqué par un collectif tellement intransigeant et tellement sectaire...



Voilà donc le moment de la rédaction.

J'avoue que je ne livrerai pas ici un texte aussi long que ce que je comptais rédiger au départ.

Ce texte prendra donc la forme annoncée tout au long de ce travail, à savoir :

- un historique succinct,
- un résumé bref de la place d'EE dans les sphères politiques France et Europe,
- des grandes idées pour des réformes à venir, dans la perspective d'une arrivée au pouvoir, ou de négociations en la matière,
- la déclinaison, à titre d'exemple, d'un thème.

J'écrirai quelques remarques personnelles qui ne font pas partie du texte avec une typographie différente.

1/- Un bref historique car EE ne vient pas de nulle part.

Sans remonter aux premières réglementations prises dès le XVIIème siècle par les colons américains pour préserver des ressources en bois et imposant aussi des jachères pour ne pas appauvrir les sols, l'écologisme¹ se développe principalement en France dans la suite des années 1968 et est marqué par des manifestations comme par exemple la lutte contre la création d'une

¹ A ne pas confondre avec l'écologie.



station de ski dans le parc national de la Vanoise en 1970, les manifestations de 1971 contre les centrales nucléaires de Fessenheim et de Bugey (15 000 personnes), ou contre l'extension du camp militaire du Larzac qui regroupe près de 20 000 personnes le 14 juillet 1972.

C'est la première candidature à l'élection présidentielle d'un candidat, René Dumont, se réclamant écologiste, en 1974, qui propulse l'écologisme sur le terrain politique. L'écologisme n'est donc plus une idée neuve, plus une idée jeune.

Atteignant sa majorité depuis les années 2000, l'écologisme c'est structuré avec quelques fois des difficultés qu'il n'est pas la peine de cacher.

L'apparition, au moment des élections européennes de 2009, d'un mouvement –Europe Ecologie - fédérant la plus part des courants d'obédience écologique consacre cette maturité. Les mouvements écologistes ne ressemblent plus « à une chambre d'adolescent mal rangée » (sic.)

Ce long parcours de presque quarante ans a permis de prendre conscience de ce qu'une idée utopique ne reste qu'une utopie, mais qu'une idée – fut-elle utopique – si elle est accompagnée d'un « parcours » pour en dessiner la matérialisation, devient une idée réalisable.

2/- Où en sommes-nous ?

Devenue l'une des forces politiques européenne importantes EE affirme aussi sa présence dans le paysage politique français. *(je sais la troisième, mais c'est disparate entre les régions, et ce n'est le cas QUE pour les régionales... attendons la suite).*

Il est donc certain que le rassemblement d'EE est un rassemblement qui est fait pour durer et n'est pas une simple mode. Quarante ans de prise de conscience de la nécessité d'une écologie globale ne peuvent pas être une mode.

Voilà donc un socle de départ solide, pour un rassemblement pour une écologie globale, socle qu'il faut valoriser.

3/- Les idées directrices de notre rassemblement.

Le rassemblement pour une écologie globale (RPEG) est marqué par trois idées politiques fortes.

31/- Notre rassemblement se veut un mouvement fédéraliste dans lequel les pouvoirs locaux ont une place forte et pour lesquels le pouvoir central assure des droits régaliens (sécurité extérieure, sécurité intérieur, justice), donne les grandes directions dans les divers domaines de la politique ainsi que les limites de celle-ci, et assure une répartition budgétaire équilibrées et juste pour les domaines qu'il a confié aux pouvoirs locaux.

Nous sommes convaincus, et nous militeront en ce sens, que cette idée doit s'appliquer aussi au niveau de l'Europe et qu'il faut créer – mutatis mutandis – des états unis d'Europe.

32/- Le RPEG est bien conscient de ce que les choses n'évolueront que lentement, car il s'agit bien de transformer une société très individualiste, dans une période de contraintes financières fortes, en une société qui prend soins de tous, qui réduit les inégalités en répartissant mieux les ressources. Il est bien conscient que la politique actuelle de réaction face aux évènements devra être remplacée par une politique moins tape à l'œil, mais plus efficace, avec un projet pour le long



terme et ne vivant pas sur l'appauvrissement de nos descendants à notre seul profit. (*Arrêtons de sacrifier nos enfants, ne condamnons pas à mort nos petit enfants*).

33/- Le contexte économique, quelques soient les mesures de redistribution prises, restera un contexte difficile pendant plusieurs années. Il serait irresponsable de mentir aux français (tant d'autres l'on déjà fait) et de prétendre que l'argent coulera à flot. Il faut donc que nous préparions nos mesures dans un souci d'économie, ce qui veut dire clairement que le RPEG «ne rase pas gratis».

4/- Quelques pistes découlant de ces idées :

41/- la politique européenne :

Pour le rassemblement pour une écologie globale, la politique européenne doit de plus en plus être une politique unique. Mais cela dépend de différents pays, et nous devons œuvrer de toute notre force et en usant de toutes nos convictions, afin de développer l'idée dans un premier temps d'une Europe fédérale des pays et dans un deuxième temps d'une Europe fédérale des régions.

Mais les réticences seront fortes. Alors il ne faudra pas chercher à avoir des résultats globaux (*même si un peu d'utopie ne fait pas de mal*) qui n'arriveront peut être jamais, mais il faudra, au cas par cas, domaine par domaine, pays par pays, trouver des intérêts communs, en déduire des procédures communes, pour arriver à un « décideur » unique. C'est comme cela, et seulement comme cela qu'une conception un peu utopique de l'Europe peut aboutir à une réalité européenne. L'exemple de l'Euro est bon : c'est un domaine, et ça ne touche pas tous les pays.

Cela peut entraîner bien évidemment la construction d'une Europe à plusieurs vitesses, mais dont les centres de décisions seront de moins en moins nombreux, puisque de plus en plus communs. Et même si le temps entre aujourd'hui et l'établissement d'un gouvernement de l'Europe fédérale est long, il sera toujours mieux que la multitude des gouvernements actuels.

Dans cette Europe fédérale, bien évidemment il faudra très vite que le pouvoir du Parlement, organe issu des urnes, soit prépondérant par rapport à celui de la commission européenne qui doit avoir comme vocation de disparaître, tant elle est caricaturale de la démocratie.

(Ultérieurement et si souhaité, je pourrai compléter ce paragraphe).

42/- Les domaines régaliens :

421/- La sécurité extérieure devra continuer à s'appuyer sur les deux piliers que sont la diplomatie et la défense.

Mais ces deux points devront être traités à l'aune de la politique européenne dans la plus part des cas. La Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, qui sera déterminée de plus en plus par le parlement Européen devra être l'axe directeur de la politique française en la matière. Cependant, dans certains domaines spécifique, la France pourra garder une autonomie en matière de sécurité extérieure, lorsqu'entre autre les intérêts internationaux seront minimes comparés aux intérêts nationaux, ou lorsqu'au contraire, elle estimera que ses intérêts vitaux seront en jeu. La France conservera son autonomie en matière de dissuasion, avec la possibilité – dans des cas négociés – de la mettre « au service » de l'Europe »

Les accords passés entre le France et certains pays d'Afrique devront être renégociés afin qu'ils soient actualisés et clarifiés. Cela entraînera une nouvelle carte de stationnement des unités françaises.



Les missions des armées devront être concentrées sur le cœur du métier militaire : s'entraîner, combattre, se remettre en condition, etc. et ces armées devront de plus en plus être capable de s'intégrer dans un système de défense européen.

Evidemment le secours aux populations, en cas de catastrophe restera de mise.

Dans des cas très exceptionnels la participation des armées à la défense intérieure pourra être envisagée. En tout état de cause, le système dit « vigie pirate » actuel devra être largement revu.

(Là aussi, possibilité de clarifier et de compléter mes idées).

422/- La sécurité intérieure sera assurée par les forces de polices et les forces de maintien de l'ordre.

La classification des forces (1ere, 2eme 3eme catégorie) ne sera pas revue. En revanche les missions des forces de police et de gendarmerie devront être définies de façon nouvelle.

Nous proposerons - à effectif constant jusqu'à ce qu'un plan de recrutement de fonctionnaires de police fasse son effet - d'étendre les zones dites « police » et de diminuer les zones dite de gendarmerie en donnant à ces unités, l'une dépendant du ministère de l'intérieur, l'autre du ministère de la défense, des missions spécifiques qui pourraient être caractérisées :

- en zone police et pour la police par :
 - o des missions de proximité et de présence,
 - o des missions d'interventions,
 - o des missions de protections ;
- en zone de police et pour la gendarmerie :
 - o des missions de renseignements,
 - o des missions d'intervention ;
- en zone de gendarmerie et pour la gendarmerie par :
 - o des missions de proximité et de présence,
 - o des missions d'interventions,
 - o des missions de protections,
 - o des missions de renseignements.

De ces missions il apparaît clairement que le découpage en zone police et zone gendarmerie est un découpage de missions et que la gendarmerie couvrira, en temps que force militaire – avec des densités variables – l'ensemble de territoire.

Les statuts des policiers et de gendarmes seront remis en études sachant que les gendarmes devront retrouver leur statut de militaires. Cette étude sera complète, elle sera conduite en concertations avec toutes les parties prenantes et sera donc longue.

423/- La justice, droit régalién par excellence, devra faire l'objet d'une remise en cause de la structure définie par l'actuel gouvernement. En effet, s'il est important de garder un lien entre le ministère public et la justice (procureur par exemple) il semble indispensable de recréer un système qui en soit indépendant : juge d'instruction à remettre en place ? *(ce qui serait une mesure symbolique très forte mais pas forcément simple)*, nouvelle chambre à créer ? Là aussi, la concertation avec les magistrats est indispensable. Et qui dit concertation dit discussions longues. Mais ce n'est que comme cela que l'on sortira de l'actuelle catastrophe judiciaire.

Parallèlement à cela il faut établir un certains nombre de peines automatiques. Par exemple les infractions au code de la route n'ont pas à devenir des affaires judiciaires.

(Il faudra développer cette idée)



Nous développeront dans le paragraphe consacré aux institutions le problème de la multiplicité des lois de notre république. Cette multiplicité est l'une des causes de l'engorgement du système judiciaire et il faudra peut être plus d'un quinquennat pour en venir au bout.

43/- Quelques autres idées :

(Dans ce paragraphe je ne développerai pas en détail les idées, je deviens fainéant ! Mais j'en donnerai l'axe principal et les limites)

431/- Les institutions

Faudra-t-il :

- conserver le quinquennat : il implique presque de fait un régime présidentiel, l'élection d'un « ticket présidentiel-premier ministre » ?
- revenir au septennat mais il y a risque de cohabitation ?
- trouver une position intermédiaire avec 6 années de présidence et trois années de députation, donc des élections à mi-mandat, mais le risque de cohabitation existe et on sombrera d'une campagne électorale dans la suivante ?

Il faudra revoir les modes d'élection en introduisant de la proportionnelle, suffisamment pour que les « petits partis » puissent s'exprimer, pas trop pour ne pas retomber dans les travers de la 4^{ème} République.

Rôle du Sénat ? Pour moi il faut le conserver, mais peut être revoir sa représentativité. Cela dit, il est une chambre des Sages, et il est souvent modérateur du pouvoir, quel que soit la couleur du pouvoir.

Conserver l'idée que la commission des Finances de l'Assemblée nationale doit être présidée par un membre de l'opposition

Il faudra redéfinir les principes des nominations à certains postes (CSA, Cour des Comptes, etc) pour donner une place plus forte au parlement dans les nominations.

L'état devra très vite mettre en place une commission parlementaire et judiciaire qui devra faire le point sur :

- ⇒ les lois qui ne sont obsolètes,
- ⇒ les lois qui n'ont pas de décrets d'application,
- ⇒ les lois qui se contredisent,
- ⇒ les lois inintelligibles par les citoyens,
- ⇒ etc..

puis proposer une réécriture des différents codes de façons à

- ⇒ les simplifier,
- ⇒ les actualiser,

et enfin proposer aux législateurs les décrets d'application nouveaux.

Il s'agit d'une tâche compliquée, longue, mais totalement nécessaire si l'on veut une justice juste, efficace et audible de tout à chacun. Sinon il faut « tuer » la maxime « Nul n'est censé ignorer la loi ».



432/- En matière d'urbanisme, il y a une règle intangible : « ce qui est fait est fait ! ». Il faudra composer avec cela car la transformation de l'ancien est souvent très onéreuse, les villes n'ont pas des ressources « infinies », et les travaux seront longs, voire très longs. Cela n'empêche pas d'entreprendre des transformations tout de même

Mais il faudra promouvoir un certain nombre d'idées telles que :

- le développement du concept des « villes lentes » comme par exemple Orvieto en Italie ;
- le développement des constructions autonomes en matière d'énergie, voire productrices d'énergie ;
- la maîtrise des flux de circulation qui devra toujours commencer par la construction, l'aménagement des parkings relais, puis l'adaptation des moyens de transports en commun par une augmentation des possibilités de transports et des horaires des dessertes et terminer par la transformation du paysage urbain donnant priorité aux dits transports, au cycles et aux piétons au détriments des véhicules particuliers ;
- la création d'éco-quartier participatifs, en prenant en compte la globalité du concept et pas seulement ce qui se fait de plus en plus pour faire « mode » un quartier un peu « verdi », quelques zones piétonnes, une vague récupération d'eau, et d'où l'on ne sort et entre qu'avec une voiture, loin de tout et desservi par rien.

Il faudra étudier en détail le concept du vivre ensemble, du prendre soins de l'autre, le « care » anglais.

Il faudra permettre, par une politique plus rigoureuse des loyers, aux citoyens de revenir habiter dans les centres des villes.

Il faudra permettre à l'agriculture vivrière de rester proche des villes, en favorisant les conditions d'implantation d'une agriculture maraîchère écologique au détriment de l'agriculture productiviste. Et là, le rôle des pouvoirs régionaux sera prépondérant.

433/- Economie - Fiscalité

Je ne suis pas un grand économiste. Je pense simplement qu'actuellement il existe de très fortes inégalités entre le capital, le travail, les revenus de la propriété.

Je pense que les propositions en matière fiscale devront avoir comme objectifs de faire diminuer, voire disparaître les inégalités entre travail et capital, sans surtaxer le travail.

Je crois qu'il faudra avoir le courage de supprimer l'ISF et le « bouclier fiscal » et revoir les tranches des impôts.

Il faudra se poser une question : tout le monde doit-il ou non payer l'impôt ?

Enfin, il faudra annoncer que nous voulons négocier une modularité de la TVA de façon à faire diminuer à 10 puis 5% la TVA des produits qui seront dit à compatibles avec un développement durable tout en augmentant celle des produits dits incompatibles. Cette méthode aura l'avantage de faciliter l'émergence des produits locaux, des marchés locaux (coût écologique faible des transports), sans pénaliser financièrement les contribuables.



Je crois profondément que **toute taxe supplémentaire au profit de l'écologie serait néfaste à l'écologie**. Et j'en veux pour preuve la « taxe carbone » que tout le monde a rejetée (sauf quelques ayatollahs) et dont personne n'a pleuré la disparition.

Mais il faudra certainement donner l'exemple en jouant dans tous les domaines où la subsidiarité pourra s'appliquer.

Evidemment et dans ce domaine tout devra débiter par des discussions européennes qui devront permettre, dans l'espace européen, ou pour quelques pays seulement, ou pour deux pays seulement, de définir clairement ce qu'est un produit compatible avec un développement durable et un produit qui ne l'est pas.

434/- Energie

Je ne reviendrai pas sur la nécessité de ne pas trop vite prôner la « sortie du nucléaire ».

Le rôle de l'état devra être de faire le nécessaire pour développer d'autres sources d'énergies, donc de donner des moyens en matière de recherche.

C'est par la recherche que l'on arrivera à mettre en place des énergies nouvelles et propres.

Et en ce sens, s'il faut appliquer des mesures de précautions, le « principe de précaution » ne doit pas être un frein à la recherche, sauf à nous condamner à demeurer dans nos actuelles énergies.

Dans un autre domaine, il faudra que les pouvoirs régionaux soient vigilants à ne pas laisser implanter n'importe quoi, n'importe où. Et les enquêtes dites d'utilité publiques devront être très ouvertes et très transparentes. L'écologie ne doit pas être une contrainte, mais un choix motivé des citoyens.

J'ai classé la nécessaire « main gardée » de l'état dans le domaine du nucléaire dans le dossier des institutions. Mais je le rappelle et le réaffirme ici.

435/- Santé

Il nous faudra affirmer plusieurs points :

- le pouvoir exécutif sera « débarrassé » des liens qui pourraient exister entre lui et les lobbies pharmaceutiques
- les directives des agences sanitaires européennes seront prioritaires sur les prescriptions nationales
- le numerus clausus sera revu à la hausse
- la liberté d'installation sera préservée, mais les incitations et les aides en la matière seront fortes dans les régions déficitaires, et il n'y aura aucune aide accordée dans les régions à sureffectif,
- l'accueil des patients CMU est obligatoire par tous les praticiens,
- les dépassements d'honoraires seront encadrés, et les tarifs devront être affichés clairement dans les salles d'attente et les dépassements d'honoraires y seront spécifiés
- etc.

436/- Rôle de l'état : l'état n'est pas là pour faire mal ce que le privé peut faire bien.

Mais, en plus des droits régaliens évoqués plus haut l'état doit :

- fixer les règles : par exemple, le code du travail à simplifier puis à re-promulguer ;
- être le garant du dialogue social entre patrons et syndicats, mais ne s'imposer qu'en cas de blocage total et dans ce cas privilégier un processus parlementaire ;

Maurice GAUTHÉ
31, rue de Carvin
59112 ANNŒULLIN



maurice.uth@aliceadsl.fr

- contrôler l'application des lois : police et/ou gendarmeries, inspections diverses, constats, sanctions ;
- n'être lié au privé, ni par des contrats douteux, ni par ses « membres » de l'exécutif ;
- être le garant du fonctionnement des institutions de la République ;
- être le « gardien » de l'énergie nucléaire qui ne doit en aucun cas être dans le domaine privé ;
- etc.



Il me faudrait encore parler de la culture, de l'enseignement (*je n'ai pas écrit éducation volontairement*) du rôle des parents, du respect de la laïcité, de la délinquance, de la « drogue », de l'accueil des étrangers, etc., etc.

Mais voilà, j'arrête là cette contribution.

Bien évidemment elle n'est que le fruit d'un travail strictement personnel, n'ayant à ce jour, aucune proposition des « Verts » de participer à une réunion locale. Cela dit, si une telle proposition arrive avant le 08 mai, j'y participerai volontiers afin de permettre une confrontation de mes idées avec celles d'autres militants.

ⁱ Ce terme de motion est ambigu, puisqu'une motion est la déclaration faite par l'un des membres d'une assemblée délibérante. Une motion n'est donc pas un texte qui fait nécessairement l'unanimité.

ⁱⁱ Je connais maintenant la signification de CNIR : merci Wikipédia. Mais alors, dans le domaine de la clarté : dommage Wikipédia « Le **Conseil national inter régional (CNIR)**, est l'instance la plus haute des Verts français, après les assemblées générales et fédérales.

Le CNIR est à la fois l'organe législatif et décisionnel du mouvement, le collège exécutif n'étant statutairement qu'un strict exécutif ». Ouf ! J'espère que c'est bien que Wikipédia qui n'est pas très clair ...

ⁱⁱⁱ Par tous j'entends par tous les Humains, donc de façon générique les femmes et les hommes, les européens et les autres, les nantis et les pauvres.

^{iv} Par régional, il faut entendre un niveau commun régions et départements sachant que ces derniers ont certainement une durée de vie qui sera plus courte que le temps nécessaire à la concrétisation de notre projet.

^v Par communes je répète que j'entends communes et intercommunalités.

^{vi} Il faudra bien trouver un nom, pour l'année 2011, à ce texte fondateur et en évolution permanente.